

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00350

Numéro SIREN : 378 393 946

Nom ou dénomination : AVANSSUR

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2022 sous le numéro de dépôt 11884

**AVANSSUR**  
**Comptes annuels**  
**au 31 décembre 2021**

# Bilan Actif au 31 décembre 2021

en milliers d'euros

<b>BILAN - ACTIF</b>				
	Valeur Brute	Amortissements & provisions	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capital souscrit non appelé</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Frais d'établissement	1 500	1 500	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	64 038	34 122	29 916	63
Immobilisations incorporelles en cours	2 272		2 272	106
<b>Sous-total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>67 810</b>	<b>35 622</b>	<b>32 188</b>	<b>168</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	10 746	7 151	3 596	978
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0		0	0
<b>Sous-total Immobilisations Corporelles</b>	<b>10 746</b>	<b>7 151</b>	<b>3 596</b>	<b>978</b>
Participations évaluées selon la méthode de MEE	0	0	0	0
Autres participations	6 766	1 540	5 226	4 941
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	305	0	305	22 355
Autres immobilisations financières	16	0	16	2 712
<b>Sous-total Immobilisations Financières</b>	<b>7 087</b>	<b>1 540</b>	<b>5 546</b>	<b>30 007</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>85 643</b>	<b>44 313</b>	<b>41 330</b>	<b>31 153</b>
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
<b>Sous-total Stocks</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	64 316	45	64 271	52 764
Capital souscrit non appelé, non versé	0		0	0
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	1		1	8 415
Disponibilités	63 572		63 572	101 179
Charges constatées d'avance	106		106	65
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT + CCA</b>	<b>127 995</b>	<b>45</b>	<b>127 950</b>	<b>162 423</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0		0	0
Primes de remboursement des obligations	0		0	0
Ecarts de conversion actif	0		0	0
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>213 638</b>	<b>44 357</b>	<b>169 280</b>	<b>193 576</b>

# Bilan Passif au 31 décembre 2021

en milliers d'euros

BILAN - PASSIF		31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel		38	38
Réserve légale		4	4
Primes d'émission, de fusion, d'apports, .....		0	0
Ecart de réévaluation		0	0
Réserve légale		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		0	86
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		11 761	46 189
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>11 802</b>	<b>46 317</b>
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques		116	116
Provisions pour charges		24 701	28 594
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>24 817</b>	<b>28 710</b>
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 379	10 909
Emprunts et dettes financières diverses		24 421	45 650
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 377	8 138
Dettes fiscales et sociales		25 566	23 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		62 919	30 809
Produits constatés d'avance		0	0
<b>TOTAL DETTES &amp; COMPTE DE REGUL.</b>		<b>132 662</b>	<b>118 549</b>
Ecart conv. Passif		0	0
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>169 280</b>	<b>193 576</b>

# Engagements reçus et donnés au 31 décembre 2021

en milliers d'euros

ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES		31/12/2021	31/12/2020
1	<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	0	0
2	<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
2a	Avals, cautions et garanties de crédit donnés.....	0	0
2b	Titres et actifs acquis avec engagement de revente.....	0	0
2c	Autres engagements sur titres, actifs ou revenus.....	0	0
2d	Autres engagements donnés.....	11 961	13 899
		<b>11 961</b>	<b>13 899</b>
3	<b>VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES RETROCESSIONNAIRES</b>	0	0
4	<b>VALEURS RECUES PAR DES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION</b>	0	0
5	<b>VALEURS APPARTENANT A DES ORGANISMES DE PREVOYANCE</b>	0	0
6	<b>AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS</b>	0	0

en milliers d'euros

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue, biens	0	0
Production vendue de services	163 651	170 232
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>163 651</b>	<b>170 232</b>
Production stockée	0	0
Production immobilisée	6 122	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 702	109
Autres produits	18 600	20 285
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>193 075</b>	<b>190 626</b>
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock (matière premières et approvisionnements)	0	0
Autres achats et charges externes	93 911	93 638
Impôts et taxes	7 709	6 292
Salaires et traitements	45 484	43 488
Charges sociales	18 554	17 039
Sur immobilisations :		0
- dotations aux amortissements	6 704	317
- dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions	809	5 356
Autres charges	3 277	447
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>176 447</b>	<b>166 577</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 628</b>	<b>24 048</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
Produits financiers de participations	0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	124	2 048
Autres intérêts et produits assimilés	3	0
Reprises sur provisions et transfert de charges (fin)	285	646
Différences positives de change	512	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	312	37 820
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 237</b>	<b>40 514</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	1 825
Intérêts et charges assimilées	584	837
Différences négatives de change	104	753
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Total des charges financières</b>	<b>688</b>	<b>3 414</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>548</b>	<b>37 099</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>17 177</b>	<b>61 148</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 966	4 603
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>1 969</b>	<b>4 603</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	0
Charges exceptionnelles sur opération en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 969</b>	<b>4 603</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 085	2 877
Impôts sur les bénéfices	4 300	16 685
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>196 281</b>	<b>235 743</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>184 520</b>	<b>189 554</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>11 761</b>	<b>46 189</b>

**AVANSSUR**  
**Annexe aux comptes annuels**  
**31 décembre 2021**

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### Pandémie de COVID-19

En 2020, la propagation de la COVID-19 a contraint les autorités gouvernementales, à l'échelle mondiale, à imposer des quarantaines et des mesures de confinement, des restrictions commerciales, des limitations de déplacement et d'autres mesures de distanciation sociale de portée variable, et a provoqué des perturbations majeures du commerce mondial et, plus généralement, des chaînes d'approvisionnement, qui ont considérablement réduit l'activité économique. Ces mesures ont été progressivement assouplies suite à la disponibilité des premiers vaccins, dès janvier 2021.

Si la crise liée à la pandémie de la COVID-19 a eu et continuera très probablement d'avoir un effet négatif sur les marchés financiers et la conjoncture économique mondiale, les incertitudes importantes quant à la durée et à l'étendue de la pandémie rendent son impact global difficile à anticiper. Les conséquences économiques de la crise liée à la COVID-19 dépendront d'un certain nombre de facteurs, tels que la pertinence et l'efficacité des mesures d'atténuation et de soutien introduites par le gouvernement français (par exemple, les programmes de prêts garantis par l'État, les reports d'imposition, le recours facilité au travail à temps partiel et à distance) ainsi que le calendrier et l'efficacité des programmes de vaccination contre la COVID-19, notamment sur les derniers variants.

### Dissolution du GIE Direct Assurance

L'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2021 a acté la dissolution du GIE Direct Assurance.

La clôture de la liquidation et la disparition de l'entité juridique a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2021.

A l'issue des opérations de liquidation, les actifs et passifs du GIE Direct Assurance ont été transférés à AVANSSUR, unique membre du GIE Direct Assurance. Ce transfert a été réalisé sur la base du bilan de liquidation établi au 31 mai 2021.

L'ensemble des contrats fournisseurs avait été transféré au préalable à AVANSSUR par voie

d'avenant ou par simple envoi de notes d'information.

### Changement du modèle de rémunération

AVANSSUR a mis en place un nouveau modèle de rémunération à compter du 16 juin 2021 pour rémunérer la partie des prestations d'intermédiation et les prestations accessoires rendues au bénéfice du client en lien avec son statut de mandataire d'assurance et de courtier.

Des frais d'intermédiation sont désormais prélevés directement auprès des clients.

### Changement de Président Directeur Général

Le Conseil d'administration a nommé le 31 août 2021, par voie de consultation écrite, Mme Elise BERT LEDUC, en qualité de Présidente Directrice Générale de la Société pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### Prêt octroyé à AXA S.A.

La société AVANSSUR avait consenti un prêt de 22 millions d'euros au profit de la société AXA S.A en 2020. Ce prêt a été remboursé en mai 2021.

### Baisse du taux d'impôt sur les sociétés

La trajectoire de baisse du taux d'impôt sur les sociétés va se poursuivre pour finalement atteindre un taux de 25% en 2022. AVANSSUR ayant un chiffre d'affaires inférieur à 250 millions d'euros, le taux d'impôt sur les sociétés évolue comme suit :

En %	2021	2022 et suivant
Taux IS	26,50	25,00
Contrib sociale	3,30	3,30
Taux IS sup	27,37	25,83

## **INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION**

Les comptes au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28) et du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Logiciels : 1 à 10 ans
- Agencements, installations : 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel de bureaux : 4 ou 5 ans
- Mobilier de bureaux : 10 ans

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

### **Autres créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles regroupent notamment les créances et dettes relatives aux opérations d'assurance et de réassurance ainsi que celles relatives à l'activité de courtage.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lors de l'établissement des comptes annuels, une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements comprennent également :

- Des intérêts courus non échus : ils se composent notamment des intérêts sur obligations qui sont les intérêts figurant à la cote officielle. Ils comprennent également les intérêts sur avances et sur emprunts
- Les différences sur prix de remboursement à percevoir correspondant à l'amortissement de l'excédent de la valeur de remboursement des titres amortissables sur leur valeur d'acquisition
- Les amortissements des différences sur les prix de remboursement, correspondant à l'amortissement de l'excédent de la valeur d'acquisition des titres amortissables sur leur valeur de remboursement

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Provisions pour risques et charges**

#### **Provisions réglementées**

Néant.

#### **Provision pour services à rendre (PSAR)**

La provision pour services à rendre est comptabilisée pour couvrir les coûts futurs liés à la gestion des sinistres. Les coûts futurs sont représentés par les services incombant à la société en matière de gestion de sinistres et qui seront à rendre sur un exercice ultérieur à celui de l'enregistrement du chiffre d'affaires. La PSAR est évaluée par branche grâce à l'utilisation de méthodes statistiques.

### **Engagements pris en matière de pensions et compléments retraite**

Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus. La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de marché d'obligations d'entreprise de première catégorie de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour leur fraction excédant 10% de la plus grande valeur entre la valeur actuelle de l'obligation et la valeur de marché des actifs de couverture.

Le coût des services passés généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies est reconnu en charges, selon un mode linéaire, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

Les engagements pris par Avanssur envers son personnel sont les suivants :

#### IFC : Indemnité de Fin de Carrière

Lors du départ à la retraite d'un salarié, une indemnité de fin de carrière lui est versée. Cette indemnité dépend de l'ancienneté qu'il a acquise au sein de la société au moment de sa cessation d'activité.

#### RDD : Régime des Directeurs

Le RDD est un régime de retraite pour les directeurs, complémentaire à toutes les retraites acquises au titre des régimes obligatoires ou supplémentaires pendant la carrière professionnelle, quelle qu'en soit l'origine.

#### PRS : Régime AXA à garantie minimale

La condition pour bénéficier du régime PRS est d'avoir, lors du départ à la retraite, au moins 15 ans d'ancienneté.

Le niveau de garantie est de 4% du SFC (Salaire moyen de Fin de Carrière) en Tranche A et de 4.5% du SFC en Tranche B.

La rente à attribuer au titre de cette garantie minimum est une rente différentielle. C'est-à-dire que son montant se détermine par différence entre le niveau de garantie et les déductibles (la rente Fonds de Pension Professionnel, la rente Cruap, la rente issue du régime AXA à cotisations définies)

#### MDT : Médaille du Travail

Une distinction honorifique est décernée à chaque salarié ayant au moins 20 ans d'ancienneté. La médaille du travail comprend 4 échelons en fonction desquels une prime dépendant du nombre d'années de service effectuées est versée au salarié.

#### Congés anniversaire

À la 10<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> et 30<sup>ème</sup> année d'ancienneté dans le Groupe AXA, chaque salarié bénéficie de congés payés supplémentaires. Les salariés concernés sont ceux titulaires d'un CDI ou en suspension de contrat (congé longue durée, maladie, incapacité, mesures fin de carrière)

#### Performance shares

Les engagements pris par le groupe AXA sont les suivants :

Le Groupe AXA a prévu pour ses collaborateurs, la possibilité de recevoir des actions AXA gratuites dites « Performance shares ».

Les Performance Shares (PS) sont le droit de recevoir des actions AXA après une période d'acquisition de 3 ans suivant l'attribution des PS.

Les PS initialement attribuées sont soumises à des conditions de performance mesurées sur les trois exercices cumulés de la période d'acquisition dite

« période de performance », puis seront définitivement acquises par les bénéficiaires.

Une fois acquises, les actions doivent être conservées par le bénéficiaire sur un compte nominatif pendant au moins 2 ans (la « période de conservation ») avant de pouvoir être vendues.

Durant la période de conservation, les actions AXA sont éligibles aux dividendes et les bénéficiaires ont les droits de vote attachés à ces actions.

Les Performance Shares sont perdues si le bénéficiaire quitte le Groupe durant la période d'acquisition, sauf en cas de retraite, d'invalidité ou de décès.

Pour couvrir ce programme d'attribution d'actions gratuites, le Groupe effectue un achat d'actions qui sera refacturé aux entités du Groupe au moment de leur attribution. Cette charge est provisionnée sur la période d'acquisition des titres de 2 ans.

## **Produits d'exploitation**

Le chiffre d'affaires regroupe les sources de revenus liés à l'activité de courtage. Les revenus liés aux refacturations de frais à des entités du Groupe et aux remises forfaitaires des partenaires sont, quant à eux, comptabilisés en « Autres Produits ».

## **CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

Néant

## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements portés en hors bilan correspondent à des engagements donnés au titre des loyers futurs.

## **DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX DU PLAN COMPTABLE**

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du Plan comptable.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine, déclenchant une guerre et des tensions géopolitiques mondiales, ce qui a conduit les États-Unis, l'Europe et certains autres pays à imposer des

sanctions financières et commerciales sans précédent à l'économie russe, y compris des gels d'actifs et des restrictions sur des individus et des institutions, notamment la Banque centrale russe. En conséquence, le Rouble s'est considérablement affaibli et l'économie russe est confrontée à une crise majeure ayant des répercussions sur l'économie mondiale.

Ces événements ont néanmoins une incidence limitée sur l'activité d'AVANSSUR qui opère en France uniquement.

## 1. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations					
en K€	31/12/2020	+ Augmentations	+/- transfert	- Diminutions	31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement	1 500	0	0	0	1 500
Licences et logiciels	291	4 973	58 775	0	64 038
Immobilisations incorporelles en cours	106	1 071	1 096	0	2 272
<b>Total</b>	<b>1 896</b>	<b>6 043</b>	<b>59 870</b>	<b>0</b>	<b>67 810</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Installations générales et agencements	809	27	3 002	16	3 822
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 392	920	4 613	0	6 924
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 200</b>	<b>947</b>	<b>7 615</b>	<b>16</b>	<b>10 746</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations	6 766	0	0	0	6 766
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	25 067	1	(2 644)	22 103	321
<b>Total</b>	<b>31 832</b>	<b>1</b>	<b>(2 644)</b>	<b>22 103</b>	<b>7 087</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>35 929</b>	<b>6 991</b>	<b>64 841</b>	<b>22 119</b>	<b>85 643</b>

## 2. Immobilisations

Les montants indiqués dans la colonne « Transfert » correspondent aux actifs du GIE Direct Assurance qui ont été transférés à AVANSSUR à la suite de la dissolution du groupement.

### Amortissements et dépréciations des immobilisations

Amortissements et provisions					
en K€	31/12/2020	+ Augmentations	+/- transfert	- Diminutions	31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Amt. Prov. Frais d'établissement	1 500	0	0	0	1 500
Amort Licences et logiciels	228	5 312	28 582	0	34 122
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 728</b>	<b>5 312</b>	<b>28 582</b>	<b>0</b>	<b>35 622</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Amort Installations générales et agencements	652	410	1 581	0	2 643
Amort Matériel de transport	0	0	0	0	0
Amort Matériel de bureau et informatique, mobilier	571	982	2 963	8	4 508
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 222</b>	<b>1 391</b>	<b>4 545</b>	<b>8</b>	<b>7 151</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations	1 825	0	0	285	1 540
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 825</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>285</b>	<b>1 540</b>
<b>Total</b>	<b>4 776</b>	<b>6 704</b>	<b>33 126</b>	<b>293</b>	<b>44 313</b>

Les montants indiqués dans la colonne « Transfert » correspondent aux actifs du GIE Direct Assurance qui ont été transférés à AVANSSUR à la suite de la dissolution du groupement.

## Etat des échéances des créances et des dettes

Créances			
En K€	Valeur brute	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres immobilisations financières	0	0	0
<b>De l'actif circulant</b>	<b>64 316</b>	<b>64 316</b>	<b>0</b>
Clients et créances rattachées	0	0	0
Créances sociales	2 598	2 598	0
Créances fiscales	2 005	2 005	0
Groupe	8 299	8 299	0
Autres créances	51 414	51 414	0
<b>Total</b>	<b>64 316</b>	<b>64 316</b>	<b>0</b>

Dettes				
En K€	Valeur brute	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 379	8 379	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	11 377	11 377	0	0
Dettes sociales	24 402	24 402	0	0
Dettes fiscales	1 164	1 164	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Groupe	24 421	24 421	0	0
Autres dettes	62 919	62 919	0	0
<b>Total</b>	<b>132 662</b>	<b>132 662</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement				
En K€	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Plus-values latentes
Actions	1	0	1	0
Obligations	(0)	0	(0)	0
Autres valeurs mobilières	0	0	0	0
Intérêts courus et différence de remboursement	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer et produits à recevoir		
en K€	31/12/2021	31/12/2020
<b>Charges à payer</b>		
Fournisseurs	0	0
Dettes fiscales	0	0
Dettes sociales	22 829	22 997
Autres dettes	9 648	12 505
<b>Total</b>	<b>32 477</b>	<b>35 502</b>
<b>Produits à recevoir</b>		
Immobilisations financières	0	0
Clients	0	0
Autres créances	0	0
VMP et disponibilités	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Charges et produits constatés d'avance		
en K€	31/12/2021	31/12/2020
Charges constatées d'avance	106	65
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>65</b>
Produits constatés d'avance	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 3 670 actions d'une valeur nominale de 10,22 euros chacune, donnant toutes droit au dividende de l'exercice.

## Provisions pour risques et charges

Capitaux propres							
En K€	31/12/2020	Affectation du résultat	Dividendes versés	Réduction de capital	Autres	Résultat de la période	31/12/2021
Capital social	38						38
Primes liées au Capital social	0						0
Réserve légale	4						4
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	86	46 189	(46 275)				0
Résultat	46 189	(46 189)				11 761	11 761
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
Produits des émissions de titres participatifs	0						0
Avances conditionnées	0						0
<b>Capitaux propres</b>	<b>46 317</b>	<b>0</b>	<b>(46 275)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 761</b>	<b>11 802</b>

## Provisions pour risques et charges

PRC French Gaap en K€	31/12/2020	Dotations	Reclassement	Provisions utilisées	Provisions non utilisées	31/12/2021
<b>Provisions pour risques</b>	<b>116</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>116</b>
Provision risque fiscal	0					0
Provision risque fiscal Maroc	0					0
Litige salariés Maroc	116					116
GSM	0					0
<b>Provisions pour charges</b>	<b>28 594</b>	<b>809</b>	<b>0</b>	<b>4 702</b>	<b>0</b>	<b>24 701</b>
Performance Share	1 592	455	0	0	0	2 047
Provisions pour services à rendre (PSAR)	22 450			4 702		17 748
Engagements Sociaux (hors MDT)	4 540	163				4 703
Provision taxe bonis	0					0
Ajustements	12					12
Autres	0	190				190
<b>Total</b>	<b>28 710</b>	<b>809</b>	<b>0</b>	<b>4 702</b>	<b>0</b>	<b>24 817</b>

## 3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'AVANSSUR concerne l'activité de courtage pour le compte d'AXA France IARD, d'AXA Assistance, de Cardif IARD, de LSA Courtage et de Run Services.

Ventilation du chiffre d'affaires						
En k€	Commissions Axa France IARD	Commissions Axa Assistance	Commissions Cardif	Autres commissions	Frais d'intermédiation	Total
France	138 641	13 105	2 943	758	8 204	163 651
<b>Total</b>	<b>138 641</b>	<b>13 105</b>	<b>2 943</b>	<b>758</b>	<b>8 204</b>	<b>163 651</b>

Il est réalisé uniquement en France et représente un montant de 164 M€.

### Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel		
en K€	31/12/2021	31/12/2020
Charges exceptionnelles	1	0
Produits exceptionnels	1 969	4 603
Plus value de transfert	0	0
Autres produits exceptionnels	1 969	4 603
Reprise de provisions de sinistres	0	0
Reprise autres provisions exceptionnelles	0	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 969</b>	<b>4 603</b>

## 4. AUTRES INFORMATIONS

### Nom et siège de l'entreprise mère qui établit les comptes consolidés

La société mère consolidant les comptes de la société AVANSSUR est AXA - 25, avenue Matignon 75008 PARIS.

### Fiscalité

Le déficit reportable est nul.

La société AVANSSUR est intégrée fiscalement par AXA S.A.

En milliers d'euros	2021			2020		
	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total
Impôt						
Afférent aux opérations ordinaires	3 938		3 938	15 474		15 474
Afférent aux produits et charges exceptionnels	539		539	1 331		1 331
Crédits d'impôts	-177		-177	-120		-120
<b>Total</b>	<b>4 300</b>	<b>0</b>	<b>4 300</b>	<b>16 685</b>	<b>0</b>	<b>16 685</b>

### Effectif

L'effectif de la société est de 1 275 personnes (Equivalent Temps Plein) reparti comme suit :

- 574 Salariés en France (335 cadres et 239 non-cadres).
- 638 Salariés au Maroc.
- 63 Salariés en Pologne.

### Parties liées

Néant.

## AVANSSUR

Société anonyme au capital de 37 507, 40 euros  
Entreprise régie par le code des assurances  
Siège social : Immeuble « Le Verdi »,  
33 rue de Verdun/48 rue Carnot  
92150 Suresnes,  
378 393 946 R.C.S. NANTERRE

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MAI 2022

Le 6 mai 2022 à 10 heures, les actionnaires de la Société AVANSSUR, société anonyme au capital de 37 507, 40 euros divisé en 3 670 actions de 10,22 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, par conférence téléphonique, sur convocation faite par le Conseil d'administration suivant lettres adressées aux actionnaires.

Madame Elise Bert Leduc, Présidente et directrice générale, assure la présidence de la séance.

[...]

#### **Première résolution**

*Approbation des comptes de l'exercice 2021 et des charges non déductibles*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir :

- entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes,
- et pris connaissance des comptes annuels,

approuve les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2021 faisant apparaître un bénéfice de 11 760 534,79 euros.

L'Assemblée générale prend acte, que conformément à l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, l'application des dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts a donné lieu à une réintégration dans les comptes de l'exercice écoulé d'un montant global de 33 083 euros.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **Deuxième résolution**

*Affectation du résultat de l'exercice 2021*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate l'existence d'un bénéfice distribuable de 11 760 557,48 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter ce montant disponible comme suit :

- Distribution de dividende	11 760 551,70€
- Au compte « Report à nouveau »	5,78€
	-----
<b>Total</b>	<b>11 760 557,48€</b>

L'Assemblée générale, décide que sera distribué à chacune des 3 670 actions composant le capital social un dividende de 3 204,51€ au titre de l'exercice 2021.

En application de l'article 243 bis du code général des impôts, ce dividende ouvre droit à un abattement de 40 % applicable aux personnes physiques.

L'Assemblée générale constate que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2020</b>
Nombre d'actions	9 728 907	9 728 907	3 670
Dividende net par action	2,06 €	16,63 €	12 609,09 €

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

[...]

**Extrait certifié conforme**  
**La Présidente et Directrice Générale**  
**Elise Bert Leduc**



**Société anonyme au capital de 37 507,40 €  
Immeuble « Le Verdi »,  
33 rue de Verdun/48 rue Carnot  
92150 Suresnes**

**378 393 946 R.C.S. NANTERRE**

*(la « Société »)*

***RAPPORT DE GESTION***

***EXERCICE 2021***

**AVANSSUR**

*Au 31 décembre 2021*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Présidente du conseil d'administration**

Madame Elise Bert Leduc

**Administrateurs**

Monsieur Henry De Courtois

Madame Marie-Cécile Plessix

Monsieur Louis-Dominique Eloy

**DIRECTION GENERALE**

**Directrice générale**

Madame Elise Bert Leduc

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Titulaire**

MAZARS

**RAPPORT D'ACTIVITE**

Chers actionnaires,

Nous vous avons convoqués à l'assemblée générale d'approbation des comptes conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, afin de vous rendre compte de la situation de la Société au cours de l'exercice comptable écoulé et clôturé le 31 décembre 2021.

Nous espérons que les comptes annuels, annexés au présent rapport, feront l'objet de votre part d'un vote d'approbation.

Par ailleurs, l'ensemble des autres documents à vous communiquer a été tenu à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES****A – Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé****Activités 2021**

Les priorités fixées par AVANSSUR en 2021 étaient de poursuivre une croissance soutenue et rentable et de se positionner comme une référence de l'assurance directe en France.

Cette stratégie a porté ses fruits et a permis une croissance soutenue malgré un contexte toujours particulier en raison de la crise liée à la pandémie de COVID-19 :

- Apport net de 42k contrats en Auto, 32k contrats en MRH et 3k contrats en Santé
- Lancement du produit Direct Santé
- Mise en place du nouveau modèle de rémunération avec le prélèvement de frais d'intermédiation directement auprès du client pour les risques acceptés chez AXA France et le lancement d'une nouvelle offre en co-courtage avec LSA Courtage sous la marque Merci Victor by Direct Assurance pour les risques refusés par AXA France
- Adaptation de l'organisation et transformation de notre modèle pour être au plus proche des besoins de nos clients

**Gestion des actifs**

Au 31 décembre 2021, les immobilisations financières s'élèvent en valeur nette comptable à 5,5 m€, en diminution de 24,5 m€ par rapport à l'exercice précédent en raison de la reprise de provision sur la SCI

AVANSSUR immobilier (+ 0,3 m€), du remboursement du prêt consenti à AXA S.A. (-22,0 m€) et du remboursement de l'avance permanente faite au GIE Direct Assurance (-2,6 m€).

Dans la continuité du changement de statut de la Société et des opérations de transferts de portefeuilles intervenus en 2019, l'année 2021 a été marquée par la cession de la quasi-totalité des valeurs mobilières de placements à l'exception de la SCI AVANSSUR Immobilier.

### **Effectif salarié**

Les effectifs de la Société passent de 1 259 au 31 décembre 2020 à 1 275 au 31 décembre 2021 en équivalent temps plein.

## **B – Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé : Progrès réalisés ou difficultés rencontrées**

### **Pandémie de COVID-19**

En 2020, la propagation de la COVID-19 a contraint les autorités gouvernementales, à l'échelle mondiale, à imposer des quarantaines et des mesures de confinement, des restrictions commerciales, des limitations de déplacement et d'autres mesures de distanciation sociale de portée variable, et a provoqué des perturbations majeures du commerce mondial et, plus généralement, des chaînes d'approvisionnement, qui ont considérablement réduit l'activité économique. Ces mesures ont été progressivement assouplies suite à la disponibilité des premiers vaccins, dès janvier 2021.

Si la crise liée à la pandémie de la COVID-19 a eu et continuera très probablement d'avoir un effet négatif sur les marchés financiers et la conjoncture économique mondiale, les incertitudes importantes quant à la durée et à l'étendue de la pandémie rendent son impact global difficile à anticiper. Les conséquences économiques de la crise liée à la COVID-19 dépendront d'un certain nombre de facteurs, tels que la pertinence et l'efficacité des mesures d'atténuation et de soutien introduites par le gouvernement français (par exemple, les programmes de prêts garantis par l'État, les reports d'imposition, le recours facilité au travail à temps partiel et à distance) ainsi que le calendrier et l'efficacité des programmes de vaccination contre la COVID-19, notamment sur les derniers variants.

### **Dissolution du GIE Direct Assurance**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2021 a acté la dissolution du GIE Direct Assurance.

La clôture de la liquidation et la disparition de l'entité juridique a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2021.

A l'issue des opérations de liquidation, les actifs et passifs du GIE Direct Assurance ont été transférés à AVANSSUR, unique membre du GIE Direct Assurance. Ce transfert a été réalisé sur la base du bilan de liquidation établi au 31 mai 2021.

L'ensemble des contrats fournisseurs avait été transféré au préalable à AVANSSUR par voie d'avenant ou par simple envoi de notes d'information.

### Changement du modèle de rémunération

AVANSSUR a mis en place un nouveau modèle de rémunération à compter du 16 juin 2021 pour rémunérer la partie des prestations d'intermédiation et les prestations accessoires rendues au bénéfice du client en lien avec son statut de mandataire d'assurance et de courtier.

Des frais d'intermédiation sont désormais prélevés directement auprès des clients.

### Changement de Président Directeur Général

Le Conseil d'administration a nommé le 31 août 2021, par voie de consultation écrite, Mme Elise BERT LEDUC, en qualité de Présidente Directrice Générale de la Société pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### Prêt octroyé à AXA S.A.

La société AVANSSUR avait consenti un prêt de 22 millions d'euros au profit de la société AXA S.A en 2020. Ce prêt a été remboursé en mai 2021.

### Baisse du taux d'impôt sur les sociétés

La trajectoire de baisse du taux d'impôt sur les sociétés va se poursuivre pour finalement atteindre un taux de 25% en 2022. AVANSSUR ayant un chiffre d'affaires inférieur à 250 millions d'euros, le taux d'impôt sur les sociétés évolue comme suit :

En %	2021	2022 et suivant
Taux IS	26,50	25,00
Contrib sociale	3,30	3,30
Taux IS sup	27,37	25,83

### C – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La stratégie de Direct Assurance se structure autour de 5 piliers, pour maintenir une croissance soutenue et profitable et devenir le 1<sup>er</sup> assureur engagé pour pouvoir d'achat et de l'environnement :

- Repositionner la marque Direct Assurance autour de ces deux attributs
- Redresser la qualité de notre gestion de service sinistres
- Réenchanter l'expérience client
- Renforcer le modèle
- Investir de nouveaux territoires

La roadmap est ambitieuse et doit participer à améliorer significativement l'expérience collaborateur ainsi que l'expérience client.

**D – Autres évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine, déclenchant une guerre et des tensions géopolitiques mondiales, ce qui a conduit les États-Unis, l'Europe et certains autres pays à imposer des sanctions financières et commerciales sans précédent à l'économie russe, y compris des gels d'actifs et des restrictions sur des individus et des institutions, notamment la Banque centrale russe. En conséquence, le Rouble s'est considérablement affaibli et l'économie russe est confrontée à une crise majeure ayant des répercussions sur l'économie mondiale.

Ces évènements ont néanmoins une incidence limitée sur l'activité d'AVANSSUR qui opère en France uniquement.

**E – Activité en matière de recherche et développement**

Nous vous informons, en vertu des dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué, eu égard à son activité, aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX**

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Nous vous indiquons ci-après le détail des principaux postes du compte de résultat et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**A - Bilan****Actif**

L'actif du bilan s'élève au 31 décembre 2021 à 169 280 k€ contre 193 576 k€ au 31 décembre 2020.

Il est constitué des postes :

- « Actifs immobilisés » pour 41 330 k€
- « Autres créances » pour 64 271 k€
- « Valeurs mobilières de placement » pour 1 k€
- « Disponibilités » pour 63 572 k€
- « Charges constatées d'avance » pour 106 k€

**Passif**

Les capitaux propres s'élèvent à 11 802 k€.

Les dettes, d'un montant de 132 662 K€, sont constituées des postes :

- « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » pour 8 379 k€
- « Emprunts et dettes financières diverses » pour 24 421 k€
- « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » pour 11 377 k€
- « Dettes fiscales et sociales » pour 25 566 k€
- « Autres dettes » pour 62 919 k€

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 24 817 k€

**B - Compte de résultat**

Le chiffre d'affaires s'élève à 163 651 k€ et est composé principalement de la commission versée par AXA France IARD pour un montant de 138 641 k€ et d'autres commissions pour un montant de 25 010 k€.

Pour rappel, les commissions versées par AXA France IARD dans le cadre du mandat de gestion sont calculées sur la base des primes émises par AVANSSUR.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 193 075 k€ au 31 décembre 2021.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 176 447 k€ et sont composées comme suit :

- « Autres achats et charges externes » pour 93 911 k€
- « Impôts et taxes » pour 7 709 k€
- « Salaires et traitements » pour 45 484 k€
- « Charges sociales » pour 18 554 k€
- « Dotations aux amortissements » pour 6 704 k€
- « Dotations aux provisions pour risques et charges » pour 809 k€
- « Autres charges » pour 3 277 k€

Le résultat financier s'établit à 548 k€ au 31 décembre 2021.

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 969 k€ au 31 décembre 2021.

La participation des salariés aux résultats s'élève à 3 085 k€.

Le montant de l'impôts sur les bénéfices s'établit quant à lui à 4 300 k€.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 11 761 k€ contre un bénéfice de 46 189 k€ en 2020.

- **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demanderons d'approuver les amortissements excédentaires non déductibles des bénéfices visés à l'article 39-4 de ce Code dont le montant s'élève à 33 083 €.

## ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

### Chiffre d'affaires

Le montant des primes émises comptabilisées chez AXA France IARD atteint 630,1 m€ en 2021 contre 593,2 m€ en 2020, soit une hausse de 6 %. La commission liée au mandat de gestion conclu avec AXA France étant calculé sur la base de 22% des primes émises AUTO et MRH et 14,5% des primes émises Santé, AVANSSUR a enregistré un chiffre d'affaires de 138,6 m€ au titre de cette activité. La Société reçoit également des frais d'intermédiation pour un montant de 8,2 m€ prélevés directement aux clients. La Société est rémunérée pour ses activités auprès d'AXA Assistance pour 13,1 m€, de Cardif IARD pour 2,9 m€ et de divers partenaires pour 0,8 m€, ce qui porte le chiffre d'affaires de la société à 163,7 m€.

### Produits d'exploitations

Les autres produits sont composés des remises forfaitaires annuelles accordées par les partenaires pour 11,1 m€, de refacturations aux sociétés du groupe pour 4,3 m€ et des revenus accessoires pour 3,2 m€.

Une reprise de provision au titre de la Provision pour services à rendre a été reprise à hauteur de 4 702 k€. Le montant de la production immobilisée au titre des développements de logiciels informatiques s'élève à 6 122 k€.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 176,4 m€ et sont le reflet d'une maîtrise des frais généraux dans leur ensemble.

### Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 0,5 m€ et évolue de la manière suivante :

Résultat financier		
<i>En millions d'euros</i>	31/12/2021	31/12/2020
Produits et charges financiers	-0,5	1,2
Plus et moins-values réalisées	0,3	37,8
Change	0,4	-0,8
Variation de provisions	0,3	-1,2
<b>Total</b>	<b>0,5</b>	<b>37,1</b>

### Impôts sur les bénéfices

Le chiffre d'affaires de la société étant inférieur à 250 m€, AVANSSUR a bénéficié d'un taux d'impôt de 27,37%.

La charge d'impôts 2021 s'élève à 4,3 m€ dont 4,5 m€ au titre des opérations courantes et exceptionnelles. La société a bénéficié d'un crédit d'impôt de 0,2 m€ en lien avec les dépenses de mécénat réalisées au cours de l'exercice.

Le montant du déficit reportable est nul au 31 décembre 2021.

**TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

NATURE DES INDICATIONS	2017	2018	2019	2020	2021
<b>1. Capital en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	99 429	99 429	99 429	38	38
b) Nombre des actions ordinaires existantes	9 728 907	9 728 907	9 728 907	3 670	3 670
<b>2. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
a) Chiffres d'affaires hors taxes	649 691	547 391	162 626	170 232	163 651
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	22 356	9 758	119 983	73 249	26 657
c) Impôt sur les bénéfices	4 892	502	35 018	16 685	4 300
d) Participation des salariés due au titre l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	16 824	9 256	84 965	46 189	11 761
f) Résultat distribué	16 831	20 042	161 792	46 275	11 761
<b>3. Résultats par action</b>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,80	0,95	8,73	14 628,74	5 251,47
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,73	0,95	8,73	12 585,57	3 204,51
c) Dividende attribué à chaque action (hors avoir fiscal)	1,73	2,06	16,63	12 609,09	3 204,51
<b>4. Personnel</b>					
a) Effectif moyen des salariés	1 411	1 289	1 298	1 259	1 276
b) Montant de la masse salariale	45 696	41 353	46 489	43 488	45 484
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	24 055	18 808	18 096	17 039	18 554

## GESTION DES RISQUES

Bien que la société n'ait plus le statut d'assureur, elle conserve le même dispositif de gestion des risques qu'auparavant. Celui-ci s'articule autour de 3 grandes catégories :

### **Les risques liés aux marchés financiers et le risque de crédit**

La société AVANSSUR est exposée aux risques de marchés financiers dans le cadre de la gestion de ses fonds propres.

De nombreuses techniques de gestion des risques sont utilisées pour maîtriser les risques de marché auxquels la société est exposée et incluent notamment : un cadre d'analyse et de revue d'appétence pour le risque, un processus d'investissement discipliné, la couverture des risques financiers et le suivi régulier des risques financiers au regard de la rentabilité de la société.

### **Les risques liés aux produits proposés et aux opérations déléguées dans le cadre du mandat de gestion**

Les risques d'assurance sont suivis dans le cadre des processus majeurs suivants :

- Contrôle des risques sur les nouveaux produits complétant les règles de souscription et les analyses de rentabilité
- Revue des provisions techniques

### **Les risques liés à la constante évolution de l'environnement dans lequel évolue l'entreprise**

La société AVANSSUR intègre dans sa gouvernance le risque de réputation, le risque stratégique, le risque réglementaire et les risques émergents auxquels elle est exposée. Des processus sont en place pour les maîtriser.

Le Secrétariat général est responsable de la définition et du déploiement du cadre de gestion des risques au sein de la société, ainsi que de la réalisation de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité de celle-ci.

Ce cadre s'articule autour de quatre piliers majeurs :

- Un contrôle global indépendant
- Une seconde opinion sur des processus clés
- Une gestion proactive des risques

Afin d'assurer la gestion des risques auxquels elle est exposée, la société a mis en place un dispositif global de gestion des risques et de contrôle interne conçu pour permettre à la direction d'être informée des risques significatifs de manière régulière et dans les meilleurs délais, ainsi que de disposer des informations et outils nécessaires pour analyser et gérer ces risques de manière adéquate.

### DELAIS DE PAIEMENT

#### A – Fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-14 du Code de commerce et D. 441-6 I, 1° du Code de commerce, nous vous présentons ci-après les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs par date d'échéance au titre du dernier exercice clos.

#### Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Exercice clos au 31.12.2021					
Factures fournisseurs reçues par date d'échéance	Paiement à 30 jours	Paiement de 31 à 60 jours	Paiement de 61 à 90 jours	Paiement à plus de 90 jours	Total
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
Nombres de factures concernées	13	2			15
Montant total des factures concernées H.T	62 970,19	497 791			560 761,19
Pourcentage du montant total des achats H.T					
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai – article L. 441-10 ou article L. 441-9 du Code de commerce)</b>					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<i>60 jours date de facture</i>				

**B – Clients**

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-14 du Code de commerce et D. 441-6 I,2° du Code de commerce, nous vous présentons ci-après les informations relatives aux délais de paiement des clients par date d'échéance au titre du dernier exercice clos.

**Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

Exercice clos au 31.12.2021					
Factures clients émises par date d'échéance	Paiement à 30 jours	Paiement de 31 à 60 jours	Paiement de 61 à 90 jours	Paiement à plus de 90 jours	Total
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
Nombres de factures concernées	16				16
Montant total des factures concernées H.T	422 195,72				422 195,72
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T					
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai – article L. 441-10 ou article L. 441-9 du Code de commerce)</b>					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<i>60 jours date de facture</i>				

### AFFECTATION DU RESULTAT

Le montant disponible pour l'affectation se décompose ainsi :

- Bénéfice de l'exercice	11 760 534,79 €
- Report à nouveau avant affectation	22,69 €
<b>Soit un total disponible de</b>	<b>11 760 557,48 €</b>

Nous vous proposons d'affecter ce total disponible comme suit :

- Distribution de dividende	11 760 551,70 €
- Au compte « Report à nouveau »	5,78 €

En conséquence, il sera distribué à chacune des 3 670 actions composant le capital social un dividende de 3 204,51 € au titre de l'exercice 2021.

En vertu de l'article 243 bis du Code général des impôts, ce dividende ouvre droit à un abattement de 40 % applicable aux personnes physiques.

Nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
Nombre d'actions	9 728 907	9 728 907	3 670
Dividende net par action	2,06 €	16,63 €	12 609,09 €
Montant total des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	0 €	0 €	0 €
Montant total des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	0 €	0 €	0 €

**FILIALES ET PARTICIPATIONS****A - Prises de participations significatives ou prises de contrôle en France au cours de l'exercice écoulé**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a effectué aucune prise de participation dans une société ayant son siège social en France représentant plus de 5%, 10%, 20%, 33,33% ou 50% du capital de cette société ou ne s'est assurée le contrôle de société ayant son siège social en France.

**B - Filiales et sociétés contrôlées en France et à l'étranger**

Au 31 décembre 2021, la société détenait les filiales suivantes :

- SCI AVANSSUR Immobilier

**- Activité et résultats des filiales et sociétés contrôlées par branche d'activité :**

La SCI AVANSSUR Immobilier est une filiale détenue à 99,97% par AVANSSUR ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le résultat de la SCI AVANSSUR Immobilier est une perte de 798 373 euros.

**SUCCESSALES**

Au 31 décembre 2021, la Société disposait d'une succursale au Maroc et d'une succursale en Pologne.

**MANDATAIRES SOCIAUX*****A – Situation des mandats des administrateurs et de la direction générale***

Le conseil d'administration comprend 4 administrateurs.

Le conseil se réunit au moins 2 fois par an et autant de fois que nécessaire. Ses membres reçoivent les informations utiles à l'exercice de leur mandat préalablement à chaque réunion.

Mme Elise Bert Leduc est présidente du conseil d'administration. Elle organise et dirige les travaux du conseil d'administration, dont elle rend compte à l'assemblée générale. Elle veille également au bon fonctionnement des organes de la Société.

Mme Elise Bert Leduc est également directrice générale. Pour l'exercice de la direction générale, Mme Elise Bert Leduc est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, sous le contrôle du conseil d'administration et dans le cadre des orientations définies par celui-ci.

***B. Renouvellement de mandats d'administrateur***

Nous vous informons qu'aucun mandat d'administrateur n'arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

***C. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur***

Nous vous proposons de ratifier la cooptation en qualité de nouvel administrateur de :

- Mme Elise Bert Leduc, née le 26 juillet 1981 à La Roche-sur-Yon, de nationalité française, demeurant 10 avenue Aristide Briand - 78400 Chatou,

pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Aucun mandat des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant, n'arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

**INFORMATIONS SUR L'ACTIONNARIAT SALARIE**

Le personnel salarié de la Société ne détient pas directement d'actions de la société. En revanche une politique d'actionnariat salarié est mise en œuvre au niveau du groupe AXA. Dans ce cadre, le personnel de la Société peut notamment participer aux augmentations de capital de la société AXA, société tête du groupe AXA, réservées aux salariés du groupe AXA. Au 31 décembre 2021, les salariés et agents du groupe AXA détenaient, au travers de fonds communs de placement ou assimilés et par détention directe d'actions ordinaires ou d'ADS, 4,10% du capital de la société AXA et 5,98% des droits de vote.

**GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE****A. Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social de la Société durant l'exercice :

<p><b>BERT-LEDUC Elise</b>                  Née le 26 juillet 1981                  Présidente-Directrice Générale DA</p>	
<p><b>Situation des mandats au 31 décembre 2021 :</b></p>	
<p><b>Groupe AXA</b></p>	<p><b>Hors Groupe AXA</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directrice générale d'Avanssur (SA)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente du Conseil d'administration d'Avanssur</li> <li>- Membre du Comité de direction d'Alpha Scale (SAS)</li> <li>- Membre du Comité de direction d'Alpha Scale France (SAS)</li> <li>- Administrateur de Prefikar (SAS)</li> <li>- Administrateur de Preficontrol (SAS)</li> <li>- Présidente du Comité Stratégique La Garagerie 91 (SAS)</li> <li>- Membre du Comité de Direction d'AXA Group Operations (SAS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentante de Direct Assurance à l'Union des Marques (Association)</li> </ul>
<p><b>Mandats exercés au cours de l'exercice 2021 et n'ayant plus cours :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur du GIE Direct Assurance</li> <li>- Administrateur du GIE AXA France</li> </ul>	

<b>PLESSIX Marie-Cécile</b> Née le 27 août 1968 Directrice générale d'AXA Banque	
<b>Situation des mandats au 31 décembre 2021 :</b>	
<b>Groupe AXA</b>	<b>Hors Groupe AXA</b>
- Présidente du Conseil d'AXA Banque Financement (SA) - Directrice générale d'AXA Banque (SA) - Présidente du Conseil d'administration d'AXA Home Loan SFH (SA) - Présidente de Société Immobilière Carnot 203 - SIC 203 (SAS)	
- Administratrice d'Avanssur (SA) Membre du Comité de surveillance Drouot Estate (SARL) - Membre du Comité de Parrainage d'AXA Atout Cœur (Association)	
<b>Mandats exercés au cours de l'exercice 2021 et n'ayant plus cours :</b>	
- Administratrice d'AXA Bank Belgium (SA Belgique) - Administratrice et membre du Comité d'audit d'AXA Bank Europe SCF (SA)	

<b>ELOY Louis-Dominique</b> Né le 10 janvier 1980 Responsable direction contrôle de gestion et achats	
<b>Situation des mandats au 31 décembre 2021</b>	
<b>Groupe AXA</b>	<b>Hors Groupe AXA</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant permanent d'AXA France Vie, membre du Conseil d'administration d'AXA Banque Financement (SA)</li> <li>- Administrateur d'Avanssur (SA)</li> <li>- Représentant permanent d'AXA France IARD, membre du Conseil de surveillance d'AXA Wealth Services (SAS)</li> <li>- Représentant permanent d'AXA France IARD, membre du Conseil de Surveillance d'AXA Partners (SAS)</li> </ul>	
<b>Mandats exercés au cours de l'exercice 2021 et n'ayant plus cours : Néant</b>	

<p><b>DE COURTOIS Henry</b>  Né le 8 octobre 1978  Responsable Direction IARD Part-Pro et  Règlements de Fréquence</p>	
<p><b>Situation des mandats au 31 décembre 2021 :</b></p>	
<p><b>Groupe AXA</b></p>	<p><b>Hors Groupe AXA</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur d'Avanssur (SA)</li> <li>- Président du Conseil d'administration et administrateur de Prefikar (SAS)</li> <li>- Président du Conseil d'administration et administrateur de Preficontrol (SAS)</li> <li>- Président et membre du Comité de direction d'Alpha Scale (SAS)</li> <li>- Président et membre du Comité de direction d'Alpha Scale France (SAS)</li> <li>- Président du Conseil d'administration de Run Services (SAS)</li> </ul>	
<p><b>Mandats exercés au cours de l'exercice 2021 et n'ayant plus cours :</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de Run Services (SAS)</li> </ul>	

<p><b>MARIEE Olivier</b> Né le 23 octobre 1966 Président Directeur Général d'Avanssur</p>	
<p><b>Situation des mandats au 31 décembre 2021 :</b></p>	
<p><b>Groupe AXA</b></p>	<p><b>Hors Groupe AXA</b></p>
<p>- Vice-président du Conseil d'administration d'AXA Wealth Europe SA (Luxembourg)</p>	
<p><b>Mandats exercés au cours de l'exercice 2021 et n'ayant plus cours :</b></p>	
<p>- Président Directeur Général d'Avanssur (SA)</p>	<p>- Vice-Président du Conseil d'administration de Neuflyze Vie (SA)</p>
<p>- Membre du Comité de direction d'Alpha Scale (SAS) - Membre du Comité de direction d'Alpha Scale France (SAS) - Administrateur de Prefikar (ex-Nobilas France) (SAS) - Administrateur de Preficontrol (ex-Innovation Control) (SAS) - Président du Comité Stratégique La Garagerie 91 (SAS) - Administrateur du GIE Direct Assurances - Administrateur d'AXA Atout Cœur (Association)</p>	<p>- Administrateur de Neuflyze Vie (SA) - Membre du Conseil de surveillance d'UNOFI Assurances (SA) - Membre du Conseil de surveillance d'UNOFI Crédit (SA) - Membre du Conseil de surveillance de SAS UNOFI (SAS)</p>

**B. Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une société contrôlée**

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration n'a été saisi d'aucune demande d'autorisation de conventions réglementées au sens des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Par ailleurs, aucune convention autorisée au cours des exercices antérieurs ne s'est poursuivie sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Enfin, aucune convention, n'a été conclue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de la Société et, d'autre part, une société contrôlée par la première au sens de l'article L. 233-3.

**C. Délégations en matière d'augmentation de capital**

En application de l'article L. 225-37-4 3° du Code de commerce, nous vous rappelons que le conseil d'administration ne bénéficie pas de délégation de pouvoirs l'habilitant à fixer les modalités de l'émission de titres d'augmentation de capital qui aurait été décidée par l'Assemblée générale, ni de délégation de compétence l'habilitant à augmenter le capital social sur ses seules décisions.

**D. Exercice de la direction générale**

Conformément à l'article L.225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration choisit entre deux modalités d'exercice de la direction générale. Au sein de votre Société, il a été choisi de réunir les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## AVANSSUR

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **AVANSSUR**

Société anonyme

RCS : 378 393 946 RCS Nanterre

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la société AVANSSUR

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AVANSSUR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 13 avril 2022 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, le 25/04/2022

Maxime SIMOEN  
Associé

**AVANSSUR**  
**Comptes annuels**  
**au 31 décembre 2021**

# Bilan Actif au 31 décembre 2021

en milliers d'euros

<b>BILAN - ACTIF</b>				
	Valeur Brute	Amortissements & provisions	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capital souscrit non appelé</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Frais d'établissement	1 500	1 500	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	64 038	34 122	29 916	63
Immobilisations incorporelles en cours	2 272		2 272	106
<b>Sous-total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>67 810</b>	<b>35 622</b>	<b>32 188</b>	<b>168</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	10 746	7 151	3 596	978
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0		0	0
<b>Sous-total Immobilisations Corporelles</b>	<b>10 746</b>	<b>7 151</b>	<b>3 596</b>	<b>978</b>
Participations évaluées selon la méthode de MEE	0	0	0	0
Autres participations	6 766	1 540	5 226	4 941
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	305	0	305	22 355
Autres immobilisations financières	16	0	16	2 712
<b>Sous-total Immobilisations Financières</b>	<b>7 087</b>	<b>1 540</b>	<b>5 546</b>	<b>30 007</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>85 643</b>	<b>44 313</b>	<b>41 330</b>	<b>31 153</b>
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
<b>Sous-total Stocks</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	64 316	45	64 271	52 764
Capital souscrit non appelé, non versé	0		0	0
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	1		1	8 415
Disponibilités	63 572		63 572	101 179
Charges constatées d'avance	106		106	65
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT + CCA</b>	<b>127 995</b>	<b>45</b>	<b>127 950</b>	<b>162 423</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0		0	0
Primes de remboursement des obligations	0		0	0
Ecart de conversion actif	0		0	0
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>213 638</b>	<b>44 357</b>	<b>169 280</b>	<b>193 576</b>

# Bilan Passif au 31 décembre 2021

en milliers d'euros

BILAN - PASSIF		31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel		38	38
Réserve légale		4	4
Primes d'émission, de fusion, d'apports, .....		0	0
Ecart de réévaluation		0	0
Réserve légale		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		0	86
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		11 761	46 189
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>11 802</b>	<b>46 317</b>
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques		116	116
Provisions pour charges		24 701	28 594
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>24 817</b>	<b>28 710</b>
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 379	10 909
Emprunts et dettes financières diverses		24 421	45 650
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 377	8 138
Dettes fiscales et sociales		25 566	23 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		62 919	30 809
Produits constatés d'avance		0	0
<b>TOTAL DETTES &amp; COMPTE DE REGUL.</b>		<b>132 662</b>	<b>118 549</b>
Ecart conv. Passif		0	0
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>169 280</b>	<b>193 576</b>

# Engagements reçus et donnés au 31 décembre 2021

en milliers d'euros

ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES		31/12/2021	31/12/2020
1	<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	0	0
2	<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
2a	Avals, cautions et garanties de crédit donnés.....	0	0
2b	Titres et actifs acquis avec engagement de revente.....	0	0
2c	Autres engagements sur titres, actifs ou revenus.....	0	0
2d	Autres engagements donnés.....	11 961	13 899
		<b>11 961</b>	<b>13 899</b>
3	<b>VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES RETROCESSIONNAIRES</b>	0	0
4	<b>VALEURS RECUES PAR DES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION</b>	0	0
5	<b>VALEURS APPARTENANT A DES ORGANISMES DE PREVOYANCE</b>	0	0
6	<b>AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS</b>	0	0

en milliers d'euros

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue, biens	0	0
Production vendue de services	163 651	170 232
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>163 651</b>	<b>170 232</b>
Production stockée	0	0
Production immobilisée	6 122	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 702	109
Autres produits	18 600	20 285
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>193 075</b>	<b>190 626</b>
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock (matière premières et approvisionnements)	0	0
Autres achats et charges externes	93 911	93 638
Impôts et taxes	7 709	6 292
Salaires et traitements	45 484	43 488
Charges sociales	18 554	17 039
Sur immobilisations :		0
- dotations aux amortissements	6 704	317
- dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions	809	5 356
Autres charges	3 277	447
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>176 447</b>	<b>166 577</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 628</b>	<b>24 048</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
Produits financiers de participations	0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	124	2 048
Autres intérêts et produits assimilés	3	0
Reprises sur provisions et transfert de charges (fin)	285	646
Différences positives de change	512	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	312	37 820
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 237</b>	<b>40 514</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	1 825
Intérêts et charges assimilées	584	837
Différences négatives de change	104	753
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Total des charges financières</b>	<b>688</b>	<b>3 414</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>548</b>	<b>37 099</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>17 177</b>	<b>61 148</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 966	4 603
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>1 969</b>	<b>4 603</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	0
Charges exceptionnelles sur opération en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 969</b>	<b>4 603</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 085	2 877
Impôts sur les bénéfices	4 300	16 685
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>196 281</b>	<b>235 743</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>184 520</b>	<b>189 554</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>11 761</b>	<b>46 189</b>

**AVANSSUR**  
**Annexe aux comptes annuels**  
**31 décembre 2021**

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### Pandémie de COVID-19

En 2020, la propagation de la COVID-19 a contraint les autorités gouvernementales, à l'échelle mondiale, à imposer des quarantaines et des mesures de confinement, des restrictions commerciales, des limitations de déplacement et d'autres mesures de distanciation sociale de portée variable, et a provoqué des perturbations majeures du commerce mondial et, plus généralement, des chaînes d'approvisionnement, qui ont considérablement réduit l'activité économique. Ces mesures ont été progressivement assouplies suite à la disponibilité des premiers vaccins, dès janvier 2021.

Si la crise liée à la pandémie de la COVID-19 a eu et continuera très probablement d'avoir un effet négatif sur les marchés financiers et la conjoncture économique mondiale, les incertitudes importantes quant à la durée et à l'étendue de la pandémie rendent son impact global difficile à anticiper. Les conséquences économiques de la crise liée à la COVID-19 dépendront d'un certain nombre de facteurs, tels que la pertinence et l'efficacité des mesures d'atténuation et de soutien introduites par le gouvernement français (par exemple, les programmes de prêts garantis par l'État, les reports d'imposition, le recours facilité au travail à temps partiel et à distance) ainsi que le calendrier et l'efficacité des programmes de vaccination contre la COVID-19, notamment sur les derniers variants.

### Dissolution du GIE Direct Assurance

L'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2021 a acté la dissolution du GIE Direct Assurance.

La clôture de la liquidation et la disparition de l'entité juridique a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2021.

A l'issue des opérations de liquidation, les actifs et passifs du GIE Direct Assurance ont été transférés à AVANSSUR, unique membre du GIE Direct Assurance. Ce transfert a été réalisé sur la base du bilan de liquidation établi au 31 mai 2021.

L'ensemble des contrats fournisseurs avait été transféré au préalable à AVANSSUR par voie

d'avenant ou par simple envoi de notes d'information.

### Changement du modèle de rémunération

AVANSSUR a mis en place un nouveau modèle de rémunération à compter du 16 juin 2021 pour rémunérer la partie des prestations d'intermédiation et les prestations accessoires rendues au bénéfice du client en lien avec son statut de mandataire d'assurance et de courtier.

Des frais d'intermédiation sont désormais prélevés directement auprès des clients.

### Changement de Président Directeur Général

Le Conseil d'administration a nommé le 31 août 2021, par voie de consultation écrite, Mme Elise BERT LEDUC, en qualité de Présidente Directrice Générale de la Société pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### Prêt octroyé à AXA S.A.

La société AVANSSUR avait consenti un prêt de 22 millions d'euros au profit de la société AXA S.A en 2020. Ce prêt a été remboursé en mai 2021.

### Baisse du taux d'impôt sur les sociétés

La trajectoire de baisse du taux d'impôt sur les sociétés va se poursuivre pour finalement atteindre un taux de 25% en 2022. AVANSSUR ayant un chiffre d'affaires inférieur à 250 millions d'euros, le taux d'impôt sur les sociétés évolue comme suit :

En %	2021	2022 et suivant
Taux IS	26,50	25,00
Contrib sociale	3,30	3,30
Taux IS sup	27,37	25,83

## **INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION**

Les comptes au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28) et du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Logiciels : 1 à 10 ans
- Agencements, installations : 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel de bureaux : 4 ou 5 ans
- Mobilier de bureaux : 10 ans

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

### **Autres créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles regroupent notamment les créances et dettes relatives aux opérations d'assurance et de réassurance ainsi que celles relatives à l'activité de courtage.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lors de l'établissement des comptes annuels, une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements comprennent également :

- Des intérêts courus non échus : ils se composent notamment des intérêts sur obligations qui sont les intérêts figurant à la cote officielle. Ils comprennent également les intérêts sur avances et sur emprunts
- Les différences sur prix de remboursement à percevoir correspondant à l'amortissement de l'excédent de la valeur de remboursement des titres amortissables sur leur valeur d'acquisition
- Les amortissements des différences sur les prix de remboursement, correspondant à l'amortissement de l'excédent de la valeur d'acquisition des titres amortissables sur leur valeur de remboursement

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Provisions pour risques et charges**

#### **Provisions réglementées**

Néant.

#### **Provision pour services à rendre (PSAR)**

La provision pour services à rendre est comptabilisée pour couvrir les coûts futurs liés à la gestion des sinistres. Les coûts futurs sont représentés par les services incombant à la société en matière de gestion de sinistres et qui seront à rendre sur un exercice ultérieur à celui de l'enregistrement du chiffre d'affaires. La PSAR est évaluée par branche grâce à l'utilisation de méthodes statistiques.

### **Engagements pris en matière de pensions et compléments retraite**

Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus. La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de marché d'obligations d'entreprise de première catégorie de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour leur fraction excédant 10% de la plus grande valeur entre la valeur actuelle de l'obligation et la valeur de marché des actifs de couverture.

Le coût des services passés généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies est reconnu en charges, selon un mode linéaire, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

Les engagements pris par Avanssur envers son personnel sont les suivants :

#### IFC : Indemnité de Fin de Carrière

Lors du départ à la retraite d'un salarié, une indemnité de fin de carrière lui est versée. Cette indemnité dépend de l'ancienneté qu'il a acquise au sein de la société au moment de sa cessation d'activité.

#### RDD : Régime des Directeurs

Le RDD est un régime de retraite pour les directeurs, complémentaire à toutes les retraites acquises au titre des régimes obligatoires ou supplémentaires pendant la carrière professionnelle, quelle qu'en soit l'origine.

#### PRS : Régime AXA à garantie minimale

La condition pour bénéficier du régime PRS est d'avoir, lors du départ à la retraite, au moins 15 ans d'ancienneté.

Le niveau de garantie est de 4% du SFC (Salaire moyen de Fin de Carrière) en Tranche A et de 4.5% du SFC en Tranche B.

La rente à attribuer au titre de cette garantie minimum est une rente différentielle. C'est-à-dire que son montant se détermine par différence entre le niveau de garantie et les déductibles (la rente Fonds de Pension Professionnel, la rente Cruap, la rente issue du régime AXA à cotisations définies)

#### MDT : Médaille du Travail

Une distinction honorifique est décernée à chaque salarié ayant au moins 20 ans d'ancienneté. La médaille du travail comprend 4 échelons en fonction desquels une prime dépendant du nombre d'années de service effectuées est versée au salarié.

#### Congés anniversaire

À la 10<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> et 30<sup>ème</sup> année d'ancienneté dans le Groupe AXA, chaque salarié bénéficie de congés payés supplémentaires. Les salariés concernés sont ceux titulaires d'un CDI ou en suspension de contrat (congés longue durée, maladie, incapacité, mesures fin de carrière)

#### Performance shares

Les engagements pris par le groupe AXA sont les suivants :

Le Groupe AXA a prévu pour ses collaborateurs, la possibilité de recevoir des actions AXA gratuites dites « Performance shares ».

Les Performance Shares (PS) sont le droit de recevoir des actions AXA après une période d'acquisition de 3 ans suivant l'attribution des PS.

Les PS initialement attribuées sont soumises à des conditions de performance mesurées sur les trois exercices cumulés de la période d'acquisition dite

« période de performance », puis seront définitivement acquises par les bénéficiaires.

Une fois acquises, les actions doivent être conservées par le bénéficiaire sur un compte nominatif pendant au moins 2 ans (la « période de conservation ») avant de pouvoir être vendues.

Durant la période de conservation, les actions AXA sont éligibles aux dividendes et les bénéficiaires ont les droits de vote attachés à ces actions.

Les Performance Shares sont perdues si le bénéficiaire quitte le Groupe durant la période d'acquisition, sauf en cas de retraite, d'invalidité ou de décès.

Pour couvrir ce programme d'attribution d'actions gratuites, le Groupe effectue un achat d'actions qui sera refacturé aux entités du Groupe au moment de leur attribution. Cette charge est provisionnée sur la période d'acquisition des titres de 2 ans.

## **Produits d'exploitation**

Le chiffre d'affaires regroupe les sources de revenus liés à l'activité de courtage. Les revenus liés aux refacturations de frais à des entités du Groupe et aux remises forfaitaires des partenaires sont, quant à eux, comptabilisés en « Autres Produits ».

## **CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

Néant

## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements portés en hors bilan correspondent à des engagements donnés au titre des loyers futurs.

## **DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX DU PLAN COMPTABLE**

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du Plan comptable.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine, déclenchant une guerre et des tensions géopolitiques mondiales, ce qui a conduit les États-Unis, l'Europe et certains autres pays à imposer des

sanctions financières et commerciales sans précédent à l'économie russe, y compris des gels d'actifs et des restrictions sur des individus et des institutions, notamment la Banque centrale russe. En conséquence, le Rouble s'est considérablement affaibli et l'économie russe est confrontée à une crise majeure ayant des répercussions sur l'économie mondiale.

Ces événements ont néanmoins une incidence limitée sur l'activité d'AVANSSUR qui opère en France uniquement.

## 1. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations					
en K€	31/12/2020	+ Augmentations	+/- transfert	- Diminutions	31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement	1 500	0	0	0	1 500
Licences et logiciels	291	4 973	58 775	0	64 038
Immobilisations incorporelles en cours	106	1 071	1 096	0	2 272
<b>Total</b>	<b>1 896</b>	<b>6 043</b>	<b>59 870</b>	<b>0</b>	<b>67 810</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Installations générales et agencements	809	27	3 002	16	3 822
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 392	920	4 613	0	6 924
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 200</b>	<b>947</b>	<b>7 615</b>	<b>16</b>	<b>10 746</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations	6 766	0	0	0	6 766
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	25 067	1	(2 644)	22 103	321
<b>Total</b>	<b>31 832</b>	<b>1</b>	<b>(2 644)</b>	<b>22 103</b>	<b>7 087</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>35 929</b>	<b>6 991</b>	<b>64 841</b>	<b>22 119</b>	<b>85 643</b>

## 2. Immobilisations

Les montants indiqués dans la colonne « Transfert » correspondent aux actifs du GIE Direct Assurance qui ont été transférés à AVANSSUR à la suite de la dissolution du groupement.

### Amortissements et dépréciations des immobilisations

Amortissements et provisions					
en K€	31/12/2020	+ Augmentations	+/- transfert	- Diminutions	31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Amt. Prov. Frais d'établissement	1 500	0	0	0	1 500
Amort Licences et logiciels	228	5 312	28 582	0	34 122
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 728</b>	<b>5 312</b>	<b>28 582</b>	<b>0</b>	<b>35 622</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Amort Installations générales et agencements	652	410	1 581	0	2 643
Amort Matériel de transport	0	0	0	0	0
Amort Matériel de bureau et informatique, mobilier	571	982	2 963	8	4 508
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 222</b>	<b>1 391</b>	<b>4 545</b>	<b>8</b>	<b>7 151</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations	1 825	0	0	285	1 540
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 825</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>285</b>	<b>1 540</b>
<b>Total</b>	<b>4 776</b>	<b>6 704</b>	<b>33 126</b>	<b>293</b>	<b>44 313</b>

Les montants indiqués dans la colonne « Transfert » correspondent aux actifs du GIE Direct Assurance qui ont été transférés à AVANSSUR à la suite de la dissolution du groupement.

## Etat des échéances des créances et des dettes

Créances			
En K€	Valeur brute	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres immobilisations financières	0	0	0
<b>De l'actif circulant</b>	<b>64 316</b>	<b>64 316</b>	<b>0</b>
Clients et créances rattachées	0	0	0
Créances sociales	2 598	2 598	0
Créances fiscales	2 005	2 005	0
Groupe	8 299	8 299	0
Autres créances	51 414	51 414	0
<b>Total</b>	<b>64 316</b>	<b>64 316</b>	<b>0</b>

Dettes				
En K€	Valeur brute	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 379	8 379	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	11 377	11 377	0	0
Dettes sociales	24 402	24 402	0	0
Dettes fiscales	1 164	1 164	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Groupe	24 421	24 421	0	0
Autres dettes	62 919	62 919	0	0
<b>Total</b>	<b>132 662</b>	<b>132 662</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement				
En K€	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Plus-values latentes
Actions	1	0	1	0
Obligations	(0)	0	(0)	0
Autres valeurs mobilières	0	0	0	0
Intérêts courus et différence de remboursement	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer et produits à recevoir		
en K€	31/12/2021	31/12/2020
<b>Charges à payer</b>		
Fournisseurs	0	0
Dettes fiscales	0	0
Dettes sociales	22 829	22 997
Autres dettes	9 648	12 505
<b>Total</b>	<b>32 477</b>	<b>35 502</b>
<b>Produits à recevoir</b>		
Immobilisations financières	0	0
Clients	0	0
Autres créances	0	0
VMP et disponibilités	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Charges et produits constatés d'avance		
en K€	31/12/2021	31/12/2020
Charges constatées d'avance	106	65
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>65</b>
Produits constatés d'avance	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 3 670 actions d'une valeur nominale de 10,22 euros chacune, donnant toutes droit au dividende de l'exercice.

## Provisions pour risques et charges

Capitaux propres							
En K€	31/12/2020	Affectation du résultat	Dividendes versés	Réduction de capital	Autres	Résultat de la période	31/12/2021
Capital social	38						38
Primes liées au Capital social	0						0
Réserve légale	4						4
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	86	46 189	(46 275)				0
Résultat	46 189	(46 189)				11 761	11 761
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
Produits des émissions de titres participatifs	0						0
Avances conditionnées	0						0
<b>Capitaux propres</b>	<b>46 317</b>	<b>0</b>	<b>(46 275)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 761</b>	<b>11 802</b>

## Provisions pour risques et charges

PRC French Gaap en K€	31/12/2020	Dotations	Reclassement	Provisions utilisées	Provisions non utilisées	31/12/2021
<b>Provisions pour risques</b>	<b>116</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>116</b>
Provision risque fiscal	0					0
Provision risque fiscal Maroc	0					0
Litige salariés Maroc	116					116
GSM	0					0
<b>Provisions pour charges</b>	<b>28 594</b>	<b>809</b>	<b>0</b>	<b>4 702</b>	<b>0</b>	<b>24 701</b>
Performance Share	1 592	455	0	0	0	2 047
Provisions pour services à rendre (PSAR)	22 450			4 702		17 748
Engagements Sociaux (hors MDT)	4 540	163				4 703
Provision taxe bonis	0					0
Ajustements	12					12
Autres	0	190				190
<b>Total</b>	<b>28 710</b>	<b>809</b>	<b>0</b>	<b>4 702</b>	<b>0</b>	<b>24 817</b>

## 3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'AVANSSUR concerne l'activité de courtage pour le compte d'AXA France IARD, d'AXA Assistance, de Cardif IARD, de LSA Courtage et de Run Services.

Ventilation du chiffre d'affaires						
En k€	Commissions Axa France IARD	Commissions Axa Assistance	Commissions Cardif	Autres commissions	Frais d'intermédiation	Total
France	138 641	13 105	2 943	758	8 204	163 651
<b>Total</b>	<b>138 641</b>	<b>13 105</b>	<b>2 943</b>	<b>758</b>	<b>8 204</b>	<b>163 651</b>

Il est réalisé uniquement en France et représente un montant de 164 M€.

### Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel		
en K€	31/12/2021	31/12/2020
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 969</b>	<b>4 603</b>
Plus value de transfert	0	0
Autres produits exceptionnels	1 969	4 603
Reprise de provisions de sinistres	0	0
Reprise autres provisions exceptionnelles	0	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 969</b>	<b>4 603</b>

## 4. AUTRES INFORMATIONS

### Nom et siège de l'entreprise mère qui établit les comptes consolidés

La société mère consolidant les comptes de la société AVANSSUR est AXA - 25, avenue Matignon 75008 PARIS.

### Fiscalité

Le déficit reportable est nul.

La société AVANSSUR est intégrée fiscalement par AXA S.A.

En milliers d'euros	2021			2020		
	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total
Impôt						
Afférent aux opérations ordinaires	3 938		3 938	15 474		15 474
Afférent aux produits et charges exceptionnels	539		539	1 331		1 331
Crédits d'impôts	-177		-177	-120		-120
<b>Total</b>	<b>4 300</b>	<b>0</b>	<b>4 300</b>	<b>16 685</b>	<b>0</b>	<b>16 685</b>

### Effectif

L'effectif de la société est de 1 275 personnes (Equivalent Temps Plein) reparti comme suit :

- 574 Salariés en France (335 cadres et 239 non-cadres).
- 638 Salariés au Maroc.
- 63 Salariés en Pologne.

### Parties liées

Néant.